

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7
 ou son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce
 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi :
 Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mor-
 tuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et
 étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
 Demander le tarif complet.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL
 Assemblée des propriétaires de vignes

samedi 24 septembre 1921, à 10 h. 1/2 précises, dans la salle du Conseil général.

ORDRE DU JOUR :

Levée du ban des vendanges

(Des autorisations pour la vendange du rouge seront accordées gratuitement dès vendredi 23.)

Neuchâtel, 21 septembre 1921. Direction de police.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL
 Enchères de vendanges

La Commune de Neuchâtel exposera en vente par enchères publiques le samedi 24 septembre 1921, à 11 h. du matin, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil général, la vendange des vignes qu'elle possède :

1. sur le territoire d'HAUTE-RIVE, à Champreyres 61 1/2 ouvriers de blanc et 6 de rouge;

2. sur le territoire de NEUCHÂTEL, à St-Nicolas, Grande Repaire, Battieux et Noyers 45 1/2 ouvriers de blanc et 22 de rouge.

Neuchâtel, 21 septembre 1921. Direction des Finances.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL
 Location des places pour la vente des châtaignes

La Direction soussignée mettra en location par voie d'enchères publiques les divers emplacements pour la vente des châtaignes, le mardi 27 septembre 1921, à 11 h. 1/2, à l'Hôtel municipal (salle No 6).

Neuchâtel, 22 septembre 1921. Direction de police.

COMMUNE DE LANDERON-COMBES
 Mise de vendange

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire communal sont convoqués en assemblée générale à l'Hôtel de ville, vendredi 23 septembre, à 4 h. après midi pour le préavis sur la levée du ban des vendanges. A l'issue de l'assemblée, la Commune vendra par enchères publiques la récolte de vendanges en blanc de sa vigne aux Bevières.

Landeron, 21 septembre 1921. Conseil communal.

COMMUNE DE COLOMBIER
 Mise de vendange

La Commune de Colombier vendra aux enchères publiques, VENDREDI 23 septembre 1921, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Couronne de Colombier, la récolte en blanc de 15 ouvriers de vignes.

Colombier, 20 septembre 1921. Conseil communal.

COMMUNE DE COLOMBIER
 Mise de vendange

La Commune de Colombier vendra aux enchères publiques, VENDREDI 23 septembre 1921, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Couronne de Colombier, la récolte en blanc de 15 ouvriers de vignes.

Colombier, 20 septembre 1921. Conseil communal.

COMMUNE DE COLOMBIER
 Mise de vendange

La Commune de Colombier vendra aux enchères publiques, VENDREDI 23 septembre 1921, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Couronne de Colombier, la récolte en blanc de 15 ouvriers de vignes.

Colombier, 20 septembre 1921. Conseil communal.

COMMUNE DE COLOMBIER
 Mise de vendange

La Commune de Colombier vendra aux enchères publiques, VENDREDI 23 septembre 1921, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Couronne de Colombier, la récolte en blanc de 15 ouvriers de vignes.

A VENDRE

Un lit fer

sommier métallique, à vendre. Rue Coulon 2, 3me, de 11 à 4 h.

Beaux petits porcs

Agés de 8 à 10 semaines, à vendre, à la Colonie agricole, 10 Doyens s/St-Aubin (Neuchâtel), Téléphone 9.

Belles poussines

4 mois, à fr. 5 la pièce, extra grosses à fr. 6, pondeuses à fr. 7, pintades à fr. 7, dindes, 1 an, fr. 12.

C. Roussey, St. Roch 26. Téléphone 34.57. — Echange. Demandez prix pour gros

A vendre ou à échanger contre du bétail à cornes un bon cheval de trait

S'adresser Vve Charrière, Va-langin.

Bétail

Vaches et génisses portantes, pour octobre, ainsi qu'un cheval âgé de 8 ans, garanti franc de tout, fait d'emploi à vendre. S'adresser E. Schweizer, père, Chalet Sans-Souci s/Rochefort.

Porcs

de 4 à 5 mois, à vendre. S'adresser à C. Scheuk, Creux du Sablé, Colombier.

Trois porcs

de 4 à 5 mois, à vendre, chez Charles Boss, Cormondrèche 15.

Une génisse

prête au veau, pour le 15 octobre, à vendre. Vve Sophie Geiser, Lordel sur Enges.

3 beaux porcs

de 3 mois, à vendre, chez Jacob Zeller, Bethléem p/Chules.

VIANDE FRAICHE

Samedi matin, il sera vendu sur la place du marché, à côté des magasins de chaussures Huber de la belle viande Ire qualité

JEUNE VACHE à 1 fr. et 1 fr. 50 le 1/2 kg.

BEAUX GROS VEAUX à 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kg.

Ménagères profitez! Belle occasion. Se recommander.

A vendre une paire de jeunes chiens loup

de 3 mois 1/2, ainsi qu'un beau chapelet à 6 oses, façon maison-netto avec lapins, pure race hollandaise, chez Oscar Gern, Lignières.

POISSONS

Traites - Brochets Soles - Perches - Colin

PALÉES 1.80 la livre

BONDELLES 1.60 <

TURBOT 2.— >

CABILLAUD 0.90 >

Poulets de Bresse

Poules à bouillir

LIEVRES du pays

fr. 2.50 la livre

Oeufs - Beurre

An Magasin de Comestibles Seinet Fils

6-8, rue des Epancheurs Téléphone 71

IMMEUBLES

Superbe terrain à bâtir

à vendre à Pesceux

4500 m., vue imprenable, eau, gaz, électricité à proximité immédiate. Grandes voies d'accès. Prix en bloc Fr. 10,000.

Ecrire sous chiffres X. Z. 317 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le vendredi 23 septembre 1921, à 14 heures, l'Office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques en son local de la rue de l'Ancien Hôtel de ville, les objets suivants:

Des boîtes de sardines, de tomates, de spaghetti, de purée de sardine; des broches à habits, à cheveux, à bouteilles, à linge, à racine, à cirage, à décrocher; des époussoirs; des torchons racine; des balayettes; des pilons; etc.

Toute cette marchandise est absolument neuve et en bon état.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des faillites, Le préposé: H. HUMMEL

MANTEAUX POUR DAMES

Ayant eu le désir de trouver de jolis modèles à des prix favorables, j'ai pu réunir un grand choix dans toutes les couleurs et façons, aux prix de

fr. 25.-- à fr. 110.--

Nous prions toutes les dames de nous rendre visite; elles pourront ainsi constater les grands avantages que nous offrons cette année. VOIR AU PREMIER ÉTAGE

JULES BLOCH SOLDES ET OCCASIONS NEUCHÂTEL

Miel en rayons

MIEL EXTRAIT au détail et en bocaux Rabais par 5 kilos

Magasin L. Porret

Nous soldons 1000 paires de pantalons directoire en tricot coton, pour dames et jeunes filles, à fr. 3.50 la paire. PROFITEZ! Au Bon Mobilier, Ecluse 14, Neuchâtel. Envoi contre remboursement.

Raisin tessinois Ia

très doux, 5 kg. 4 fr. 50; 10 kg. 8 fr. franco par poste. S. Marioni, Claro (Tessin).

Plantons

Choux pain de sucre véritable du pays. Oignons blancs. Salades à hiverner. Fraisiers repiqués. P. Baudin, jardinier, Poudrières 81.

N'attendez pas plus longtemps!

Prochain tirage 31 OCTOBRE

Pendant peu de temps nous pouvons encore vous offrir des séries de 30 Obligations à lots à fr. 5 de la Féd. des Chets d'Equipe des C. F. F. remboursable par voie de tirage de Fr. 5.— à 20,000 par oblig. 2 à 4 tirages par an et 6 à

7 BELLES PRIMES

garanties par série

sortants aux prochains tirages. Prix de la série de 30 obligations Fr. 150.— au comptant ou

Fr. 5.- par mois

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versent. Magnifique plan de lots:

19 à Fr. 20.000
18 » 10.000
78 » 5.000
67 » 1.000

etc., au total pour plus de Fr. 4 MILLIONS

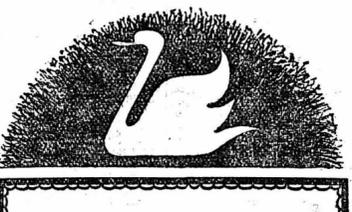
Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire et à 28 grands tirages

Tirages mensuels 5 et 22 avec lots:

2 à 500.000
5 à 200.000
16 à 100.000

au total pour Fr. 6 MILLIONS

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A. Genève, Rue du Mont-Blanc 20



Si vous désirez acheter une plume réservoir n'hésitez pas et profitez du grand avantage que vous offre

SWAN

en reprenant n'importe quelle plume cassée ou hors d'usage pour frs. 8.30 si c'est une Swan, et pour 6.25 si c'est une autre marque

PAPETERIE Delachaux & Niestlé S. A.

4, Rue de l'Hôpital, NEUCHÂTEL

Sur le marché samedi au banc

A LA MOUCHE

Poules, poulets Oies, canards toujours extra bon marché

Téléphone 13.04 Se recommander, W. Brandt

Magasins Gustave Paris S. A.

TISSUS EN TOUS GENRES

Les Confections pour Dames de la Saison d'hiver sont arrivées

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Mesdames, lisez !

La Maison de Blanc V. MICHELOUD, Mont-Blanc 4, en face de la remise des trams, vous offre des avantages considérables, tant au point de vue du bon marché que de la qualité des articles qu'elle vend. La maison possède le plus grand choix

D'OUVRAGES À BRODER existant sur la place de Neuchâtel. De plus, elle les fabrique elle-même par grandes quantités, et les vend au détail au même prix qu'en gros, de sorte que les bénéfices de l'intermédiaire sont supprimés. Quant aux

ARTICLES DE BLANC pour trousseaux, la maison les vend avec un très petit bénéfice afin que les clients qui viennent faire leurs achats au Quai du Mont-Blanc retrouvent leur course largement payée par les prix extra bas de leurs achats.

Mesdames, venez voir et comparez !

Beau choix de

casaquins laine

en toutes teintes à fr. 12, 14 et 17

cache-bouse

en laine avec manches à fr. 7.50 Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

A vendre

une belle table à coulisses et 6 chaises, 2 pouce-pousse, 1 lit complet. Grand Rue 2, au 3me.

A vendre d'occasion

1 calorifère Junker et Bub, avec accessoires; 1 calorifère Prandier, avec accessoires; 1 chauffe-bains tout cuivre, en parfait état; 1 couleuse en zinc. S'adresser Torreaux 13.

A vendre d'occasion four à gaz, chaise roulante (bébé), travesti bohémienne, aspirateur à poussière à main, etc. (Matin ou soir). Collétérale 8. c.o.

A VENDRE

une selle en chêne, pour la chouroute, une pétroleuse à 8 flammes et un paravent en toile, pour fourneau. S'adresser Côte 23, au rez-de-chaussée.

Gentiane

à vendre, récolte 1921, 14 fr. les 100 kg., rendue sur wagon. Faire offres sous P 2088 N à Publicitas, Neuchâtel.

Hernies

Nouvelle invention de bandages herniaires. Brochures à 50 c. P. Ingold, bandagiste, Bâle, St. Johannvorstadt.

Fagots

A vendre de bons fagots secs pour le fourneau. S'adresser à Alphonse Béguin, Montmolin.

A vendre un joli

camion neut

essieux patenis, verni, force 1200 kg. et 1 char No 18 avec fleche, palonniers mécaniques. Prix modéré. S'adresser à Ls Glaucque, Savagnier.

Pour cas imprévu on offre à remettre

bon commerce

de fruits et légumes; petite reprise. Demander l'adresse du No 318 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour aise de santé à remettre magasin en ville

primeurs - épicerie

Ecrire sous chiffres E. B. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Intérieur de vitrine pour devanture de magasin composé de 3 montants nickelés avec bras mobiles et 3 rayons en verre.

Grande vitrine avec rayons et portes avec glissoire pour intérieur de magasin.

Une banque, 2 mètres sur 0.65 avec 15 tiroirs. S'adresser Bazar de la Béroche, St-Aubin.

Grand choix de

jaquettes de laine

en toutes teintes à fr. 19, 25 et 27 Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

GRANDE BAISSÉ SUR Jaquettes de laine

Véritables occasions depuis 26.50

Chez GUYE-PRETRE Saint-Honoré Numa Droz

Attention !

Grande baisse sur la viande de cheval

On débite cette semaine et pour les vendanges, la viande de plusieurs bons chevaux extra. Grand assortiment de charcuterie. Saucisses de porc et de cheval. Mortadelle, Salamis, Cervelas, Gendarmes aux prix d'avant-guerre.

AVANTAGE: La viande est vendue sans os, expédition prompte et soignée. Téléphone 9.40

Se recommande, Ch. RAMELLA.

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

Coton réclame pour lingerie en 80 cm., 1.15 net. 1.30 net le mètre

Magasin de beurre et fromage R.-A. Stotzer Rue du Trésor

Oufs frais, fr. 2.80 la douzaine

Fort rabais pour revendeur

BOUCHERIES - CHARCUTERIES BELL S. A.

Lard gras, sans couenne, à fondre, le demi-kilo à fr. 1.25

PIANOS D'OCCASION

A vendre un magnifique piano à queue, sonorité extra, bois acajou, longueur 1 m. 40, et un piano droit de toute beauté. S'adresser Route de la Gare 3.

Magasin à l'Alsacienne

27, rue des Moulins - Neuchâtel

Pour les vendanges

Verres à côtes	la pièce	0.20
Gobelets	»	0.35
Gobelets à côtes	»	0.45
Carafes	»	1.65
Tasses avec sous-tasses	»	0.95
Assiettes creuses	la pièce depuis	0.45
Bols	la pièce	0.40
Guilliers, fourchettes	»	0.50
Couteaux	»	0.65

Spécialité de Rideaux de Saint-Gall

L. BARBEZAT Rue du Bassin 5 2^{me} étage

Grands et petits rideaux de tulle brodés, au mètre ou encadrés, brise-bise. Cantonnières et lambrequins brodés sur toile de fil, étamine et madras. Couvre-lits.

Garnitures de culvres. Triangles p/ brise-bise Joli choix Prix avantageux

La grande Mode d'Automne Crêpe-Marocain

pour Robes flou et Blouses légères

Tissu souple et durable dans les nouvelles teintes, noir, marine, mauve, crevette, nègre, royal, nattier, argent, rouille, nuit

Largeur 98/100 cm. à notre

8.90 le mètre

Rayon spécial de Soieries

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AUX ARMOURINS SOCIÉTÉ ANONYME

Landeyeux

A louer beau logement de 6 chambres, balcon, cuisine, eau et électricité. - S'adresser E. Gross.

1 LOGEMENT

A une personne de confiance qui s'occuperait d'un ménage. Demander l'adresse au No 320 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

On offre à louer au 1er étage d'une maison, avec tout le confort moderne (lit et chauffage central), un appartement de 3 belles pièces, cuisine, salle de bains et dépendances. S'adresser en l'étude du notaire Baillet, Faubourg du Lac II, à Neuchâtel.

un logement

de 3 chambres, cuisine, galetas, cave et lessivier. S'adresser Bassin 8, magasin.

A louer Faubourg de l'Hôpital, 1 on 2 jolies chambres non meublées, au soleil, avec part à la cuisine et dépendance. - Adresser offres écrites sous M. B. 296 au bureau de la Feuille d'avis.

Logement de 1 chambre et cuisine, rue du Temple Neuf. Etude G. Etter, notaire.

CHAMBRES

Chambre meublée, au soleil. Louis Favre 15, rez-de-ch.

Belle chambre meublée avec vue, pour monsieur. Côte 47, 2me étage, à gauche.

Jolie chambre avec ou sans pension. Gibraltar 2, 1er.

Chambre meublée. Côte 31, 2me étage.

Jolie chambre et pension dans famille. Prix modéré. S'adresser Bellevaux 2, magasin.

Belle chambre

bien meublée, pour personne sérieuse et tranquille. 1er Mars 14, 1er étage, à gauche.

A la même adresse, jolie mansarde non meublée.

Pour monsieur, jolie chambre, au soleil. Place Piaget 7, 2me, à droite.

Belle grande chambre meublée, au soleil. Chauffage central. Sablons 27, r-de-ch. c.o.

Chambre meublée, indépendante, à louer tout de suite. S'adresser Ebr Hospital 15, 3me. c.o.

Ensemble ou séparément chambres meublées au non. - Orangerie 4, 2me, à droite.

Belle chambre et pension soignée. J.-J. Lallemand 1, 2me.

Belle chambre et pension soignée. Beaux-Arts 15, 1er, à g.

A louer BELLE CHAMBRE MEUBLEE avec pension si on le désire. S'adresser Sablons 15, 3me, à gauche.

Corcelles-Cormondrèche A louer une jolie chambre meublée, indépendante, quartier tranquille, vue superbe, tram à 5 minutes. Bon traitement, entrée ou partielle. S'adresser Avenue Beauregard 24, Cormondrèche. c.o.

Chambre meublée. Ecluse 48, 2me, à gauche. c.o.

Grande chambre à 1 on 2 lits, avec bonne pension. Faubourg du Lac 3, 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre avec pension soignée. Jardin. Pommer 10.

Jolies chambres avec PENSION Rue Louis Favre 18, 2me. c.o.

Demandes à louer

On cherche à louer pour tout de suite ou époque à convenir, dans le centre de la ville, d'un accès facile, deux chambres indépendantes, dont l'une servirait à l'usage d'atelier de reliure d'art et la seconde comme chambre de réception. Faire offres avec indication de prix à Frédéric Dubois, régisseur, 3, St-Honoré.

PLACES

On demande une JEUNE FILLE honnête, travailleuse et de bonne conduite, pour tous les travaux du ménage. Entrée suivant entente.

Demander l'adresse au No 310 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière

expérimentées sont demandées tout de suite, dans villa à Genève. Certifiées écrites. Bons gages. Adresser offres à Mme S. Philippoian, Chemin Byron, Montalègre, Genève.

OFFRES

JEUNE FILLE

Allemande, 17 ans, cherche pour les mois d'hiver place d'aide de la maîtresse de maison. Petits gages mais bon traitement demandé, ainsi que leçons de français et jouissance d'un piano. S'adresser Famille Luginbühl, Deisswil près Stettlen (Berne).

JEUNE FILLE

de 20 ans cherche place pour faire le ménage, de préférence dans la région de St-Blaise. - Offres à Mlle Rosa Gistel, Dendrikofen, Ostermündgen (Berns).

JEUNE FILLE

19 ans, pouvant aider à tous les travaux du ménage, aimant les enfants

cherche place

dans petite famille à Neuchâtel ou environs où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Gages et entrée suivant entente.

S'adresser à Mme C. Allenbach, rue Dufour 33, Bienné.

Fille robuste

20 ans, de la Suisse allemande, au courant de tous les travaux du ménage, sachant cuire, chercher place dans bonne famille. S'adresser Mlle Chiffelle, Faubourg de l'Hôpital 6.

Cuisinière

expérimentée, au courant de tous les travaux d'un ménage soigné, cherche à Neuchâtel, remplacement de six semaines à partir du commencement d'octobre.

Demander l'adresse au No 315 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Garçon de 18 ans

Suisse allemand, robuste, au courant de tous les travaux de campagne, cherche place. S'adresser Fahya 15, 1er étage.

Jeune demoiselle

Suisse allemande, sténo-dactylographe, cherche place

dans bureau ou magasin, pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres de 6244 Y à Publicitas S. A., Berns. JH 19361 B

On demande institutrice

pour un pensionnat de demoiselles. Demander l'adresse au No 313 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un bon domestique

de campagne sachant traire. - S'adresser chez Mme J. Schumacher, Wavre près Thélème.

JEUNE FILLE

25 ans, sachant bien coudre et tous les travaux du ménage, cherche place dans un atelier ou famille. Offres poste restante 150, Arenal.

Colporteurs

sont demandés pour articles de bonneterie. S'adresser Au Bon Mobilier, Ecluse 14, Neuchâtel.

Une apprentie

serait engagée tout de suite chez Mme Kissling, couturière, Poteaux 2.

PERDUS

Trouvé lundi matin une sacoche de voyage sur la route de Gibraltar. La réclamer au magasin Gullot.

A VENDRE

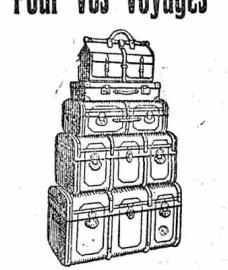
Mascarades Joli costume tzigane, à vendre. S'adresser Bellevaux 18, 1er étage.

Raisins doux

noir, tessinois, 10 kg. fr. 6.-. Raisins dorés, 10 kg. fr. 9.-. franco départ, contre remboursement. JH 50922 O Zuechi No 106, Balerna.

RIO-JIM DANS LE SENS DE L'HONNEUR Puissant drame du Far-West LES CANARDS SAUVAGES Grand drame moderne FATTY BOLCHEVICK Une nouvelle farce du célèbre comique américain PALACE-REVUE ACTUALITÉS

Pour vos voyages



Adressez-vous chez E. Biedermann Bassin 6 - Neuchâtel

Choix énorme Prix sans concurrence

CORCELLES

Épicerie de la Côte Dépôt de NOUILLES de la boulangerie Roulet, de Neuchâtel. Alfred Audéoud.

Glaces

encadrées depuis fr. 1.95 à 11.50 PROFITEZ! Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

Arnold Grandjean

Neuchâtel, St-Honoré 2



Toutes les fournitures pour cycles et motocyclettes. Pneus incroyables Duscable

LAITERIE STEFFEN

anc. Lambelet Rue Saint-Maurice

Tous les jours: Crème fraîche (Prix spécial pour revendeurs)

Dubois frères, Bevaix

Machines agricoles des meilleurs fabricants suisses, Chartrus Ot et Henriad, Cultivateurs et semoirs, Coupe-paille et coupe-racines, etc. - Prix avantageux. - Demandez prix-courant. P 1990 N

Occasion exceptionnelle

A vendre faute de place 3 fauteuils, 2 chaises, 1 table, 1 canapé, le tout moderne et en parfait état.

A la même adresse on demande à acheter une grande d'occasion, mais en bon état. Offres écrites à R. S. 297 au bureau de la Feuille d'avis.

Société Coopérative de Consommation

Neuchâtel blanc des meilleurs crus

récolte 1919, Fr. 2.20 la bout. récolte 1920, Fr. 2.- la bout. verre à rendre

Conditions spéciales à partir de 20 bouteilles.

Demandes à acheter

On demande à acheter d'occasion un dictionnaire géographique suisse. Faire offres écrites avec prix à F. G. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

tous genres de livres anciens et modernes, livres de sciences, romans, ainsi que tous genres d'antiquités. Dubois-Rutin, Halles 7.

Tartre

est toujours acheté au plus haut prix du jour par Eug. Rodde, Neuchâtel. Téléphone 9.36.

ROBES & MANTEAUX THIEL & MONBARON SUCCESSEURS DE DESSAULES 8, RUE DE L'ORANGERIE NEUCHATEL MAISON DE PREMIER ORDRE DE RETOUR DE PARIS TÉLÉPHONE 1042

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS SECTION DE NEUCHÂTEL 5, Rue Poutalés, 5 informe les Intéressés que les cours d'hiver s'ouvriront le 3 octobre prochain Délai d'inscription: 24 septembre Comptabilité, Arithmétique, Géographie commerciale, Législation, Français, Allemand, Anglais, Italien, Sténographie, Dactylographie Cours de récapitulation pour la préparation aux Examens d'apprentis Les cours sont gratuits pour les Sociétaires Les demoiselles sont admises au même titre que les Sociétaires masculins et jouissent de tous les avantages accordés à ceux-ci. NOMBREUX AVANTAGES: 108 sections avec plus de 28,000 membres actifs - Caisse-maladie - Caisse de secours en cas de chômage - Bureaux de placement (15 succursales en Suisse et à l'Étranger) - Examens de comptables - Journal suisse des Commerçants (29,000 ex.) - Bibliothèque - Journaux - Clubs de gymnastique, courses, skis, etc. Prière d'envoyer tout de suite les demandes d'admission au Comité de la Société Suisse des Commerçants. Pour tous renseignements s'adresser durant les heures de bureau, au président Grand'Rue 1, 1er étage (téléphone 13.45) ou au local de la Section, rue Poutalés No 5, 1er étage, chaque soir, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

PIANOS

Je suis acheteur de pianos d'occasion en bon état. Adresser les offres écrites sous chiffres A. M. 294 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

CONSERVATOIRE de Musique de NEUCHÂTEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique Professeurs titulaires: Mmes, Mlles E. Biarga, Ph.-V. Colin, J. Grand, R. Guillaume-Dellasse, Th. Hofer, Ch. Perrin, L. Pommier, E. Schlée, Cl. Treybal, E. Wichmann; MM. A. Barbezat, R. Boillot, H. Buezod, P. Chable, A. Dellasse, G. Doret, Ch. Fallier, C. Furer, L. Hämmerli, G. Humbert, P. Jaquillard, Ed. Marchand, P. de Montmolin, W. Morstadt, F. Pommier, H.-M. Stairn.

Directeur: Georges HUMBERT.

Toutes les branches - Entrée en tout temps - Tous les degrés Le Directeur reçoit mardi, jeudi, samedi, de 11 h. à 1 h. ou sur rendez-vous.

Entreprise de Couverture de Bâtimens

Tuiles - Ardoises - Eternit - Ciment ligneux

VUILLEMIN FRÈRES

Successeurs de Ch. ENZEN Rue J.-J. Lallemand 1 - NEUCHÂTEL - Téléphone 13.77

RÉPARATIONS - DEVIS - RÉPARATIONS

Institut d'Education Physique

L. SULLIVAN Orangerie 4 - PROFESSEUR DIPLOMÉ - Tél. 11.96

GYMNASTIQUE suédoise, médicale, éducative MASSAGE manuel, vibratoire - CULTURE PHYSIQUE REPRISSE DES COURS

APOLLO

Un film d'art Du 23 au 29 Dimanche matinée perm. dès 2 h. 30

Une volonté

Grand drame en 4 actes d'une beauté incomparable et d'une haute tenue artistique, qui a soulevé un enthousiasme indescriptible partout où il a été représenté.

Une NUIT de NOCES

d'après le célèbre vaudeville de KÉROU et BARRE, interprété par les meilleurs comiques parisiens, joué plus de 10,000 fois dans le monde entier.

1 h. de fou-rire! 4 actes de fou-rire!

Les habitants des sables marins

Coloris des plus intéressants Dès vendredi: La vierge de Stamboul Mise en scène grandiose

Cortège des Vendanges

Les sociétés, corps de métiers et particuliers qui ont l'intention de décorer des chars ou camions pour le cortège du 10 octobre sont invités à s'adresser jusqu'à mardi 27 septembre, à M. Alf. Hodel, architecte, président du Comité des chars, Prébarreau. (Téléphone 954.) P 2073 N COMITÉ DES CHARS.

INSTITUT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Prof. dipl. Evole 31a ASSISTANTE: Mlle PERRIN, prof. dipl.

TENUE - DANSE - CALLISTHÉNIE

GYMNASTIQUE - CULTURE PHYSIQUE ÉSORIME - BOXE, etc. Cours et leçons particulières pour enfants et adultes. Vastes locaux, confort moderne. PROSPECTUS Téléphone 12.94

A l'occasion des Vendanges au Vully

Amateurs de raisin et de bon vin, qui projetez vos dernières courses de la saison, dirigez vous pas à SALAVAU, le 9 octobre, où une grande

VENTE-KERMESSE

est organisée par la Société de Gymnastique. Un programme bien rempli, avec attractions nouvelles, productions, concert, défilés les plus morses.

BAL TRANSPORT à tous les trains

Concours de gymnastique et inauguration du drapeau Dimanche 26 septembre, Course d'estafettes, Neuchâtel contre La Coudre. Société fédérale de gymnastique, La Coudre.

HOTEL BELLEVUE - AUVERNIER

Les soupers tripes recommenceront demain samedi Se recommande, LE TENANCIER

Toutes assurances-accidents soit: polices individuelles polices responsabilité civile, etc. sont traitées rapidement et avantageusement par BESSE & Co Neuchâtel Téléphone 1051 Rue du Trésor 7 Agence générale de l'Assurance Mutuelle Vaudoise

Orchestre „La Mouette“

pour BALS ET SOIRÉES S'adresser: Georges MUHLEMATTER, Neuchâtel, Parcs 85c.

Leçons d'anglais

Miss Rickwood reprend ses leçons le 15 septembre. Pour renseignements, s'adresser Place Piaget 7, 3me.

Vendanges

A louer pour la prochaine récolte encore 3 vases de diverses contenance, avinés en blanc. S'adresser à Auvernier No 38, Téléphone 13.

Plissés

accordéon, plats, creux, fantaisie, parfaits et durables. Prix du mètre 2 fr. 50. Livrables en 48 heures. Envoi postal, dans toute la Suisse. - Replissage. Atelier de Plissage Bât 5, Petit St-Jean, Lausanne.

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel et environs

Remboursement d'obligations de l'Emprunt hypothécaire du 31 décembre 1903

Les obligations Nos 266 à 270, 426 à 430, 526 à 530, 705, 901, 956, 966, 1025, 1045, 1062 sont sorties au 18me tirage et seront remboursées à partir du 31 décembre 1921 par la Banque Cantonale Neuchâtoise.

Elles cessent de porter intérêt dès cette date. Personne recommandée cherche travail en

Journées

S'adresser rue Poutalés 6 3me, Mme Pfaffli.

UNE VEUVE

propre, active et de toute honnabilité demande du linge à laver et à repasser à domicile. Pour renseignements s'adresser à Mme Krieger-Bauler, Epancheurs 11.

Temple du Bas - Neuchâtel

Vendredi 23 septembre 1921, à 20 h. 1/2. Deuxième Séance d'Orgue

par M. Alb. QUINCHÉ avec le concours de Mlle Edith de ROUGEMONT, cantatrice et M. Pierre CHABLE, violoniste

Entrée: Fr. 1.50 Abonnement aux deux séances: Fr. 3.- (impôt compris) Billets en vente chez Fottisch frères S. A. et le soir à l'entrée

AVIS MÉDICAUX

D' M. CHAPUIS de retour

D' NICATI médecin-oculiste DE RETOUR CONSULTATIONS tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Jeudi et dimanche exceptés. 2, Rue Louis Favre, 2

Remerciements

Madame Veuve J. NIKLAUS, ses enfants et petits-enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qu'ils viennent de traverser. Port-d'Hauterive, le 22 septembre 1921.

Banlieue

NEUCHÂTEL-CUDREFIN de 19 h. 30 à 20 h. 30. PRX: Fr. 1

POLITIQUE

France

La grève dans le Nord

ROUBAIX, 22 (Havas). — A Roubaix et à Fourcoing, le chômage reste complet dans le textile. Les éboueurs ont repris le travail ce matin. Les membres de la délégation ouvrière rentrés de Paris ont conféré avec les membres du comité de grève sur l'attitude à tenir. Il a été décidé de continuer à observer un calme complet.

Une grande manifestation devait avoir lieu mercredi après-midi. En prévision d'incidents qui pourraient se produire, par suite de l'échec des pourparlers, des mesures d'ordre spéciales ont été prises.

WATTRELOS, 22 (Havas). — Les employés de la mairie et les ouvriers municipaux ont repris le travail.

A Tourcoing, le service des eaux a repris mercredi. Jeudi, les éboueurs se remettront au travail. On s'attend à ce que les ouvriers du gaz prennent la même décision.

Allemagne

Ludendorff a parlé

PARIS, 22. — Le général Ludendorff a accordé une entrevue au correspondant spécial du «Matin» à Munich au cours de laquelle il a dit entre autres :

« La guerre de revanche de l'Allemagne contre les Alliés, et notamment contre la France, est impossible pendant un temps indéfini pour des raisons techniques et militaires. La grande question de l'avenir est la suivante : Si les grands nations de l'Europe, notamment la France, l'Angleterre et l'Allemagne, ont la volonté d'oublier le passé, de se tendre la main et de rétablir la vie économique de l'Europe sur la base d'accords véritables, les intérêts de tous les peuples pourront-ils être sauvegardés ? Le danger du bolchévisme est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit en général en Europe. La situation est extrêmement grave. Si l'on ne trouve pas le moyen de réorganiser l'Europe, je crains fort qu'une deuxième révolution n'éclate. »

Autriche

La grève des cheminots viennois

VIENNE, 22. — Selon les journaux, les employés de la ligne du Midi et de l'Ouest se sont joints à la grève des cheminots. Les tentatives en vue de décider à la grève les employés des autres compagnies de chemins de fer ont échoué. Les cheminots grévistes ont tenu mercredi matin une assemblée, en vue de prendre position à l'égard des décisions prises mardi par le conseil des ministres.

Ce mouvement est dû à l'influence des éléments extrémistes. Tous les efforts des hommes de confiance des syndicats en vue d'empêcher l'opposition extrémiste de décider la suspension du trafic restèrent vains. Par contre, les tentatives des éléments extrémistes de suspendre le trafic sur la ligne du Nord restèrent sans effet.

Les journaux signalent que certains hommes de confiance des cheminots ont été victimes de voies de fait de la part des éléments extrémistes.

ETRANGER

Dans la Nouvelle-Zélande. — On mande de Christiania que l'expédition norvégienne, qui a exploré la Nouvelle-Zélande — île de l'Océan glaciaire arctique sur le méridien de l'Oural — sous la direction du professeur Hottelid de Christiania, vient de rentrer après deux mois d'absence.

Là-bas, les explorateurs ont découvert les vestiges d'une végétation continentale et des empreintes de poissons d'eau douce remontant à la fin de la période dévonienne, il en faut conclure que le continent nord-atlantique du Dévonien comprenait la Nouvelle-Zélande.

Ils ont aussi nettement trouvé des traces de douze niveaux océaniques différents et postérieurs à l'époque glaciaire ; on trouve là des dépôts de coquillages marins jusqu'à une altitude de 239 mètres. L'expédition rapporte une moisson d'échantillons animaux, végétaux et minéraux des temps géologiques.

Un vol des sans-travail. — Une bande de sans-travail a fait main-basse sur une quantité de caisses qu'on était en train de déballer devant un magasin de Newington (quartier de Londres) et s'est emparée des chaussures et des vêtements qu'elles contenaient. On évalue le dommage à une centaine de mille livres sterling.

SUISSE

Une aide aux artistes suisses. — Par arrêté du 15 juillet, le Conseil fédéral a décidé de prélever pour le fonds de chômage une somme de 300,000 fr. destinée à venir en aide aux artistes suisses de valeur que les circonstances actuelles privent des ressources nécessaires à la poursuite de leur carrière.

Cette somme sera affectée : à l'organisation de concours qui auront pour but la décoration des édifices publics de la Confédération ; à l'élaboration de projets d'ordre divers (effigie de monnaies, vignettes de timbres, diplômes et autres documents officiels, affiches, etc.), présentant un caractère d'utilité publique ; un de ces projets (évalué de 5 fr.) est en voie d'exécution ; enfin à l'achat direct d'œuvres d'art.

Les programmes de ces concours et la composition des jurys chargés de les juger seront publiés ultérieurement.

Quant aux achats qui auront lieu très prochainement, ils seront confiés à une commission d'experts composée de représentants de la commission fédérale des beaux-arts, des artistes et du comité de la caisse de secours aux artistes suisses.

Le coût de la vie à Vienne

Pour comparer les prix de 1921 et ceux de 1914, un Viennois a établi le petit tableau que voici. Il est plus éloquent qu'un long article, dit la « Gazette de Thurgovie ». La colonne de gauche indique les prix pratiqués aujourd'hui, celle de droite donne, à titre de comparaison, ce qu'on pouvait acheter en 1914 pour la même somme :

Table with 2 columns: 1921 and 1914. Items include: Un verre de sirop de framboises, Un sandwich, Une séance aux W.C., Un cheval à bascule, Un crayon « Koh i noor », Un paire de lacets de bottines, Un tour de carrousel, Un quart de litre de vin, Une harmonica à bouche, Une chèvre, Une coupe de cheveux et de barbe, Une cravate, Un imperméable doublé, Une automobile.

Le bilan des C. F. F. — Le total des recettes d'exploitation des C. F. F. durant le mois d'août 1921, s'est élevé à 30,087,000 fr. (en août 1920, 37,361,260) et le total des dépenses, durant la même période, à 27,019,000 fr. (en août 1920, 29,487,029) ; il y a donc un excédent de recettes de 3,018,000 fr. (en août 1920, 7,874,230).

Les recettes d'exploitation accusaient à fin août 1921 un total de 230,241,385 fr. (à fin août 1920, 259,908,589, soit une diminution de recettes de 29,757,203 fr.) ; les dépenses accusaient à fin août 1921 un total de 224,507,560 fr. (à fin août 1920, 226,535,779), soit une diminution de dépenses de 2,028,219 fr.

L'excédent des recettes d'exploitation qui s'élevait à fin août 1920 à 33,462,809 fr. n'est à la fin août 1921, que de 5,733,825 fr., soit une diminution de 27,728,984 fr.

Contre la centralisation des C. F. F. — Le conseil du 1er arrondissement des C. F. F., réuni à Lausanne pour discuter le projet du Conseil fédéral sur la réorganisation des C. F. F., a discuté aussi et adopté un contre-projet amendé par une délégation du conseil, nommée dans ce but. Il a décidé d'envoyer au département fédéral des chemins de fer le contre-projet pour justifier les propositions de modifications. Cet exposé des motifs dit en substance :

Le conseil constate avec regret que les vœux en faveur de la décentralisation formulés à diverses reprises par les arrondissements n'ont pas été pris en considération, puisque le projet actuel consacre une centralisation accentuée, ce qui ne peut être que regrettable dans un Etat fédératif comme la Suisse et dangereux à une époque aussi agitée que la nôtre, où une interruption des services ferroviaires au siège central aurait une répercussion fâcheuse dans le pays, tandis que ceci serait beaucoup moins sensible avec une décentralisation des services généraux. On demande le maintien des compétences des arrondissements et même leur extension en leur donnant entre autres le droit de s'occuper des questions d'horaires et de politique des tarifs, ce qui paraît naturel, puisque les arrondissements doivent établir le contact entre les populations et les organes exécutifs des chemins de fer.

Le conseil n'a pas pu se rallier à une réduction de 5 à 3 du nombre des arrondissements, la répartition actuelle résultant d'un compromis, grâce auquel on a réussi à faire voter le rachat par le peuple suisse. Il semble impossible de ne pas respecter l'engagement pris. Des modifications d'un caractère moins général sont également proposées, qui ont surtout pour but de conserver et d'augmenter les responsabilités et les compétences des directions d'arrondissements, dans la crainte que la réorganisation projetée n'accentue le règne des bureaux et le système irresponsable et anonyme.

La subvention fédérale à l'école primaire. — La direction du département de l'instruction publique du canton d'Appenzell, Rhodes-Extérieures, propose à la conférence des directeurs de l'instruction publique suisse, de demander une augmentation de la subvention fédérale aux écoles populaires.

L'accident de Sainte-Catherine. — L'office aérien communique de Berne :

L'enquête sur la chute de l'aviateur de sport Bouché, qui eut lieu le 18 septembre, près de Sainte-Catherine, dans le Jorat, a donné les résultats suivants :

Le pilote Bouché (brevet sportif du 31 août 1921, permis de conduire du 7 septembre 1921), monté sur l'avion-école C. H. 71, volait très bas, sans doute à cause du temps brumeux, au-dessus des hauteurs boisées du Jorat, lorsque soudain, pour un motif qui n'a pu être établi exactement (panne de moteur ou circonstance météorologique), il fut dans l'obligation de chercher à atterrir.

Au cours de la manœuvre pendant laquelle il fut obligé de se maintenir au-dessus des obstacles se présentant à lui, il dut en résulter une perte de vitesse provoquant la chute qui causa la mort instantanée des deux occupants de l'avion.

Les assassins d'Erzberger en Suisse. — Le correspondant de Berne du « Démocrate » écrit à son journal :

Des présomptions assez sérieuses permettent de croire que Schurz et Tildessen, les assassins d'Erzberger, se trouvent en Suisse. Leur présence à Saint-Gall a été signalée à la police de cette ville. Bien que les recherches soient restées jusqu'ici infructueuses, l'on peut s'attendre à leur arrestation.

Pourraient-ils être extradés ? C'est un cas que le Tribunal fédéral aurait à trancher. Si l'on reconnaît que cet assassinat est un crime purement politique, la question ne se pose pas. Elle ne serait soulevée que si l'on reconnaissait à cet acte un caractère mixte, de caractère à la fois politique et de droit commun, cas prévu par la loi de 1892, et que le Tribunal fédéral a interprété souvent — dans l'affaire Wassetler, par exemple — en faveur de l'extradition.

Francesco Chiesa à Rome. — La presse romaine salue avec joie la participation du poète tessinois Chiesa aux fêtes commémoratives du Dante à Rome. M. Angelo Calvini lui consacre dans le « Paese » un article de bienvenue cordiale, disant qu'aucun autre représentant de la Suisse n'aurait pu être plus agréable à la fête de la glorification du prince des poètes. L'Italie est reconnaissante au gouvernement de Berne pour ce choix.

BALE-VILLE. — Un orage d'une extraordinaire violence a éclaté sur la ville de Bâle et ses environs mercredi après-midi. Des arbres ont été complètement déracinés. A Riehen, la grêle s'est abattue, causant de grands dégâts aux cultures.

BERNE. — Le grand bâtiment rural situé aux Rottes, près de Saint-Brais, a été incendié dans la nuit de mardi à mercredi par la foudre. De grandes provisions de récolte et la majeure partie du mobilier sont restés dans les flammes.

A Kirchenturnen, l'agriculteur Karl Krebs, 29 ans, a fait une chute si grave dans sa grange, qu'il a succombé peu après à ses blessures.

A Courgenay (Jura bernois), un petit garçon de 9 ans, Fritz Hegg, a été renversé par un side-car au moment où il traversait la route, appelé par sa mère. Blessé à la tête et à une jambe, il a été transporté à l'hôpital.

VAUD. — Le ministre des affaires étrangères de la République française a conféré à l'hôpital cantonal vaudois la médaille Caritas en reconnaissance des soins dévoués et éclairés dont ont profité les internés français.

On se souvient qu'à Nyon, les membres de la famille Pedrolli étaient tombés malades après avoir mangé des champignons vénéneux. Dans la soirée de dimanche, déjà, le jeune Pedrolli, âgé de 8 ans, succombait sans avoir repris connaissance. Sa mère, dont l'état s'était aggravé, mourait à son tour, après de grandes souffrances, à trois heures du matin, dans la nuit de mardi à mercredi.

L'état de M. Pedrolli et de la jeune fille, transportés à l'infirmerie, est stationnaire et les médecins ne peuvent se prononcer.

GENÈVE. — Dans sa séance de mercredi, le Grand Conseil a nommé M. Goudet, juge à la cour de justice. Il a entendu une interpellation socialiste relative à l'interdiction d'un cortège lors du meeting des employés des trams. M. Ruty, chef du département de justice, a répondu qu'il maintiendrait l'ordre et veillerait à la stricte observation des arrêtés du Conseil d'Etat.

Puis le Grand Conseil a longuement discuté le rapport présenté dans la dernière séance relativement au vote des femmes. Par 90 voix contre 38, il se déclare favorable au suffrage féminin et décide d'en recommander l'adoption lors des votations d'octobre.

Mercredi matin, vers 11 heures, à la rue du Rhône, un jeune cycliste, Paul Pellaton, Neuchâtelois, 16 ans, a dérapé sur la chaussée humide et s'est jeté sous les roues d'un puissant auto-camion de la maison Tavelli et Bruno, de Nyon, chargé de ferraille. Une des roues arrière a passé sur le corps du jeune cycliste, qui fut aussitôt relevé et transporté à l'hôpital dans un état désespéré. On n'a aucun espoir de le sauver.

Des gardes municipaux poursuivaient mercredi soir sur la Place Neuve un jeune homme Gustave Frey, 17 ans, qui avait traversé à bicyclette la promenade des Bastions, ce qui est défendu. Un automobiliste, l'ingénieur Chaland, qui passait, croyant qu'il s'agissait d'un voleur de bicyclettes, s'est mis aussitôt à sa poursuite et l'atteignit bientôt. Malheureusement, le jeune homme fut entraîné par la voiture sur une trentaine de mètres. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital où l'on constata une fracture du bassin. Son état est très grave. La foule prit à partie l'automobiliste qui fut violemment frappé et ne put s'en tirer que grâce à l'intervention de la police.

La puissance de la presse

Un spirituel confrère rappelait l'autre jour aux journalistes suisses réunis à Sion, un cas typique de la toute puissance de la presse. Un peu ancien l'épisode, puisqu'il remonte aux jeunes années du vénérable almanach, le « Messager boiteux de Berne et Vevey », qui est plus que centenaire.

En ce temps-là, on n'avait pas tant de ces gazettes de toutes sortes, de ces « Express », de ces « Eclair » et les porteurs de nouvelles se faisaient une gloire d'être boiteux. On n'avait pas tous les jours son journal, et bien des familles n'achetaient, en fait d'imprimé, qu'une fois l'an l'almanach, pour savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a pas, et pour connaître le calendrier des foires.

Or il arriva en cet an de grâce, que le « Messager boiteux » indiqua par erreur une foire à Sion sur un jour où il n'y en avait point. Mais telle était alors la foi des populations dans l'imprimé, que ce jour-là toute la région était à la foire, qui avec sa vache, qui avec son bouc, qui avec sa femme, qui avec rien du tout, pour une foire qui n'existait que sur le papier, dans une coquille typographique. Et telle était en ce bon vieux temps la puissance de la presse que la Municipalité de Sion, réunie au son du tocsin, s'inclina devant l'almanach et ratifia la foire, qui eut du reste le plus grand succès.

Les sports

(De notre corresp. particulier.)

Football. — La réouverture du championnat suisse se fera dimanche dans toutes les régions de l'A. S. F. A. Si nous avons jusqu'ici considéré la série A comme une classe possédant seule l'intérêt de notre compétition nationale, nous avouerons franchement, que la saison prochaine s'ouvre sous d'autres aspects. L'assemblée des délégués de Berne a prononcé au mois de juillet son adhésion au projet d'introduire une classe dite de « promotion » à la fin de la saison, qui vient de s'ouvrir. Par ce fait nos clubs de série B déploieront certainement une activité étendue. Ils feront notre attention sur leurs manifestations. La saison 1921-22 s'annonce comme devant dépasser toutes les prévisions émises sur notre compétition nationale.

Le programme de dimanche prochain prévoit en Suisse romande les rencontres suivantes : A Fribourg, les locaux recevront le Servette de Genève. Les « Grenats » ont une équipe bien entraînée et comptent certainement parmi les favoris du premier tour. Chaux-de-Fonds descendra dans la capitale vaudoise pour livrer bataille au Lausanne-Sports. Les Montagnards partiront favoris pour ce match et leur victoire ne nous étonnera pas. Les « Stelliens » de La Chaux-de-Fonds doivent se rendre à Genève, où ils se batront contre le Genève F.-C. Etoile est resté dimanche passé victorieux des champions suisses Grasshoppers et tout fait prévoir que les Stelliens remporteront les deux points en jeu.

En série B, la journée de dimanche verra Xamax Neuchâtel aux prises avec Cantonal II. Ce match compte parmi les footballs neuchâtelois comme « derby » de leur capitale. Le F.-C. Châtelineau rencontrera la seconde équipe du F.-C. Fribourg.

Avec la reprise du championnat suisse, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » assurera chaque semaine sa revue sportive hebdomadaire. Celle-ci paraîtra chaque mardi matin et comprendra tous les résultats du championnat suisse.

Cyclisme. — Tandis que le football reprend son activité, les courses cyclistes commencent de diminuer et le sport cycliste se retire lentement sur les pistes couvertes, telles que le vélodrome d'hiver de Paris. Nos champions nationaux sont presque tous engagés à l'étranger. Kaufmann vient de sortir du service militaire. Il était dimanche passé à Dresde et il a pris la seconde place dans un match de vitesse qu'il disputait contre le champion du monde Moekops et le champion allemand Arend.

Paul Suter était l'hôte du Vélodrome Sempione à Milan. Il a remporté deux épreuves derrière grosses motos contre Vay. Suter nous reviendra pour dimanche prochain. Il est engagé à Oerlikon dans une course d'une heure contre Snoeks (Hollande), Thomas (Allemagne) et Ganay (France). Le programme cycliste de dimanche prochain comporte encore le championnat suisse de côte, qui se courra sur le classique itinéraire Bienne-Pierre Pertuis, soit une longueur de 15 km. avec une différence d'altitude de près de 400 m. La dernière grande course sur route est fixée au 23 octobre. Elle se courra sur la route Genève-Zürich par Berne, avec un total de 280 km. A. W.

REGION DES LACS

Neuveville (corr.). — Les pluies abondantes, qui alternent avec des journées d'une chaleur peu ordinaire pour la saison, favorisent admirablement la poussée des champignons d'automne ; c'est par quintaux qu'il faut évaluer la cueillette abondante qui s'est faite jusqu'à maintenant par les amateurs de notre ville. L'un d'eux, M. Gossin, prof. à notre progymnase, a eu l'heureuse idée de faire une exposition des espèces les plus répandues à cette saison dans la contrée. 30 espèces différentes sont disposées avec beaucoup de goût dans la vitrine. Il y a 12 espèces comestibles parmi lesquelles le bolet orangé, le bolet comestible, l'hydne sinué (piéd de mouton), l'hydne écaillé, la clavaire, le lycoperdon, la chanterelle, et 18 espèces suspectes ou vénéneuses parmi lesquelles le bolet satan, l'amanite fausse orange à l'aspect si attrayant des russules et des agarics. Le grand nombre d'espèces dangereuses, et les cas d'empoisonnement si nombreux que nous rapportent les journaux, montrent combien il faut être prudent dans la recherche de cet aliment apprécié à juste titre lorsqu'il est préparé par une bonne cuisinière.

CANTON

La Coudre. — On nous écrit : Dimanche prochain, notre Société de gymnastique inaugurera son drapeau offert en partie par la population.

Les sociétés des Amis-Gymnastes et l'Association de Neuchâtel, ont bien voulu accepter d'être parrain et marraine ; d'autres sections des environs se sont fait inscrire en bloc pour le concours qui aura lieu à cette occasion. Le public sera satisfait, car il y aura de beau travail artistique, luttés et jeux olympiques avec palmes comme récompense.

La section des pupilles des Amis-Gymnastes et celle de La Coudre se disputent la possession d'un gobelet offert par la société de La Coudre dans une course d'estafettes et nous sommes certain que la lutte sera dure.

Rochefort. — On écrit au « Courrier du Viroble » :

Dans sa dernière séance, le Conseil général a voté un crédit de 20,000 fr. destiné aux travaux de captation de sources en vue d'assurer à notre commune une suffisante alimentation d'eau.

Il a également adopté le budget scolaire qui s'élève à 21,095 fr. Une discussion s'est élevée concernant l'écolage de 120 fr. réclamé par la commune de Neuchâtel pour les élèves qui fréquentent les écoles secondaires. Quelques membres estiment que cette finance devrait être mise à la charge des parents, d'autant plus qu'il peut se trouver des élèves profitant mal de cet enseignement.

Le Conseil procède à la nomination des cinq membres de la commission du budget et des comptes, savoir MM. Alcide Renaud, Charles Roth, Roland Béguin, Max Knües et Maurice Milloud.

A fin de séance, le Conseil recommande une grande fermeté au Conseil communal en ce qui concerne l'assistance-chômage, car s'il existe des cas dignes d'intérêt, il se trouve malheureusement des exemples d'une parfaite mauvaise foi.

La Chaux-de-Fonds. — Mardi après-midi, vers 16 heures, M. Raiss, habitant rue des Foullets 12, avait la police que son foin avait pris feu à la suite de fermentation. Son fourrage faisait entendre une sorte de crépitement, il avait soulevé une certaine quantité de foin, ce qui lui permit de constater que le feu couvait à l'intérieur.

Un camion de premiers secours avec 17 hommes fut envoyé sur les lieux. Avec l'aide de voisins et de chômeurs, plus de 20 chariots furent sortis de la grange. Il fallut même mobiliser, vers 18 heures, les officiers du corps des sapeurs-pompiers et les travaux de préservation furent pratiqués jusqu'à 1 h. 1/2 du matin. Un poste de garde, composé de six officiers, fut laissé en fonctions jusqu'à ce matin à 7 heures.

NEUCHÂTEL

Aux amis des arts. — La réouverture d'un peu tardive des Galeries Léopold-Robert oblige à la hâte : c'est en effet déjà le 2 octobre que se fermera la première exposition de l'exercice 1921-1922, laquelle consiste en une salle de meubles et une autre de peinture.

Les meubles sont l'œuvre de M. Gustave Lavanchy, ébéniste d'art en notre ville. Une salle à manger, d'abord, de style neuchâtelois, mais non point imitation servile d'anciens modèles ; adaptation libre au contraire, et à notre sens heureuse : le buffet très vaste est d'une bonne simplification de lignes, la servante, dessus d'ardoise, sobre et bien comprise, et l'ensemble de la table, des chaises et des fauteuils particulièrement bien venus ; le tout, en chêne teint, est d'un aspect à la fois simple et riche, de très bon goût.

Le salon-bibliothèque qui voisine est d'une inspiration différente : le confortable avant tout cherché a fait renoncer à l'utilisation d'un style convenu. Canapé et fauteuils, genre anglais, invitent à une trêve des affaires, et la bibliothèque sera plutôt celle de l'amateur que du travailleur intellectuel. Mais le modernisme est ici tempéré de bon sens et de goût.

En somme, un beau travail, fait d'intelligente recherche et d'une excellente compréhension de la matière. La salle de peinture renferme des œuvres de renom. C'est ici une collection particulière qu'on peut se juger heureux de contempler. Elle renferme en effet des œuvres signées des premiers noms de l'impressionnisme français. Et c'est d'abord Renoir, que, sans erreur, on voit pour la première fois à Neuchâtel. Il est représenté par deux paysages de Provence, aux tons chauds et veloutés, à la couleur moelleuse, par des fleurs et des fruits, et surtout par un de ces Nus admirables, qui furent la constante passion de ce peintre, que ni le grand âge, ni le douloureux rhumatisme ne réduisirent. Renoir n'admettait de peindre que les chaires jeunes et saines qui n'absorbent pas la lumière : de là cet éclat, cette vie magnifiques. Le métier est appliqué et minutieux sans rien perdre en largeur et en velouté. Une telle œuvre suffit à caractériser un des plus forts, si

ce n'est le plus fort peintre de notre époque. Plus uniquement impressionniste est Claude Monet. Il y a ici des œuvres de 1881, d'autres de 1907 et 1908, les premières un peu vieilles et passées, alors qu'à l'époque elles paraurent audacieusement révolutionnaires, les récentes moins papillonnantes, vraiment magistrales, et c'est l'un de ces merveilleux « Nymphéas », et un très beau « Palais des doges ».

Cézanne et Pissarro ont chacun une œuvre, Cézanne un solide paysage, eau et verdure, qui ne date aucunement. Pissarro un « Pont-Neuf » sous la pluie, d'un beau travail. Henri Matisse, sommaire et incisif, est plus agrièvement moderne dans cinq toiles, assez inégales. Vuillard et Bonnard : de bons morceaux, simplement. Sisley, enfin, par un paysage, ne semble pas se maintenir comme Corot, dont un tout petit, mais excellent tableau, accuse un maître d'une durable sérénité. M. J.

Deuxième concert d'orgue. — C'est ce soir vendredi qu'aura lieu la deuxième séance d'orgue de la saison avec le concours de Mme Edith de Rougemont, cantatrice, et de M. Pierre Chable, violoniste. Mme de Rougemont, dont le timbre est magnifique, possède une très belle voix, que l'on a malheureusement trop rarement l'occasion d'apprécier, et quant à M. Pierre Chable, il est trop avantagusement connu chez nous pour que nous le recommandions au public. Nous relevons au programme les noms de J.-S. Bach, Haendel, Vivaldi, C. Frank et Saint-Saëns.

Le distingué organiste qu'est M. Quinche a trouvé là deux partenaires de choix, et nul doute que le second concert d'orgue ait au moins autant de succès que le premier.

Pavillon de musique. — Le concert que la Musique militaire devait donner mercredi au Jardin anglais, aura lieu ce soir.

AVIS TARDIFS

A remettre tout de suite, pour cas imprévu, au centre de la ville.

UN LOGEMENT

de trois chambres, au soleil. Offres écrites à R. S. 321 au bureau de la Feuille d'avis.

Le comité d'organisation du

cortège des vendanges

avise les commerçants et industriels que le seul journal officiel pour cette manifestation est : Neuchâtel s'amuse. Le seul aussi, dont le bénéfice réalisé par la vente sera versé à la caisse de chômage. Ceci afin d'éviter toute confusion avec une affaire purement privée.

Fête Libérale du 25 septembre

RENDEZ-VOUS DE L'HARMONIE : DIMANCHE à 9 h. 30, au CERCLE LIBÉRAL. Les citoyens libéraux et leurs familles sont invités à se rassembler au Cercle à 10 h. pour former le cortège derrière l'Harmonie.

Les libéraux désireux de participer pour eux et leurs familles aux importantes réductions du billet collectif sont priés de s'inscrire au Cercle jusqu'à samedi 24, à 20 h. (minimum 181 personnes).

Le Comité de la Section.

On vendra Samedi au marché près de la fontaine des lottes à fr. 1.— la livre, Bondelles fr. 1.40 la livre et d'autres poissons avantageux.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

- 16. Marguerite, à Victor-Auguste Widmer, employé C. F. F., et à Alina née Perren.
16. Paulette-Genèveviève, à André Perret, commis postal, et à Louise-Pauline-Céline née Kammermann.
18. Jean-Edouard, à René-Samuel Robert, manœuvre, et à Rosine née Gaillat.
Maurice-Arthur, à Roger-Emmanuel Borel, directeur d'agence, et à Louise-Alice-Joséphine née Bernigaud.
Jean-Louis-Roger, aux mêmes.
19. René-Ernest, à Ernest-Emile Schaffroth, cultivateur, au Pâquier, et à Jeanne-Pauline née Schuppach.
19. Maurice-William, à Maurice William Rey, choolatier, et à Marie-Virginie née Imovilli.
20. Denise-Alice, à Paul-Ernest Tissot, contrôleur aux trams, et à Laure-Berthe née Roulin.
Georges-Alfred, à Albert-Alexandre Hausmann, employé de consommation, et à Berthe-Rosa née Roulier.

Décès

- 16. Bianca née Humbert, épouse de Albert Manero, à Milan, née le 13 mars 1879.
Auguste-Emile Borel, greffier de la justice de paix, époux de Ida Koch, né le 19 juillet 1879.
17. Roger-Adrien, fils de Jean Hummel, née le 30 juin 1921.
18. Laure-Mathilde-Emma née Jeanjaquet, veuve de Adolphe Jacot-Guillarmod, née le 27 juin 1857.
Armand Giger, à La Chaux-de-Fonds, né le 5 janvier 1906.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel du jeudi 22 septembre 1921

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Items include: Pommes de terre, Ravas, Haricots, Carottes, Pommes, Poires, le paquet, Poireaux, le panier, Choux, Laitues, Malon, Choux-fleurs, Oignons, la botte, Radis, le 1/2 kilo, Pêches, Raisin, Beurres, Fromages gras, demi-gras, maigre, Miel, Viande boeuf, veau, mouton, porc, Lard fumé, non fumé.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 22 septembre 1921

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. | = offre.

Table with 2 columns: Actions and Fed. Vil emp. Items include: Banq. Nat. Suisse, Soc. de banq. S. 573.50, Comp. d'Escom. 540.—, Crédit suisse, Union fin. genev., Ind. genev. d. gaz, Gaz Marseille, Fco-Suisse élect., Electro-Glor., Mines Bro priv., Gais, parts, Nocliol. P.-C.K., Chem. Fco-Suisse 345.—, Jura-Simp. 31/2, Lombard. anc. 37.50, Cr. l. Vaud, S. fin. F.-Sul. 4/5, Bq. hyp. Sued., C. Ion. égypt. 4903.—, Obligations, 5 1/2 Fed. Imp. 493.—, 4 1/2 V, 4 1/2 V.

Reprise du Paris, Bruxelles, Londres et Amsterdam. Baisses de l'Italie, 24.05; record Pent. 0.70; record Allemagne, Vienne, Sofia et Bucarest. On ne renait pas à coter les Scandinaves. Fonds fiduciaires fermes. Etrangers variables. Sur 12 actions, 6 en baisse, 4 en hausse.

Conseil communal. — Dans sa séance du 22 septembre, le Conseil communal a attribué les sections suivantes de l'administration à M. Alfred Guinchard, nouveau conseiller communal, savoir: travaux publics et bâtiments, police du feu et des constructions.

Pasteurs et ministres. — La Société des pasteurs et ministres neuchâtelois a tenu sa séance d'automne à Neuchâtel, mercredi, sous la présidence de M. Louis Aubert, professeur de théologie.

L'assemblée qui était très nombreuse a assisté d'abord à un culte et entendu une prédication claire, précise et soignée du pasteur Tripet, de Lignières, qui a développé cette parole bien connue du Psaume 119, verset 105: « Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier. »

En ouvrant la séance administrative, le président a rendu hommage à la mémoire de 2 membres de la Société pastorale neuchâteloise, décédés depuis la dernière séance: M. Ohnstein, qui fut successivement pasteur allemand des Montagnes neuchâteloises et pasteur français dans le Jura bernois et qui, dans les dernières années de sa vie, retiré à Neuchâtel, assistait régulièrement aux assemblées pastorales; c'était une nature charitable et dévouée. M. Elie Dautrebande, qui fut pasteur aux Eplatures et à La Chaux-de-Fonds et un membre fidèle de la Société pastorale jusqu'au jour où il entra dans l'administration communale à Neuchâtel; ses collègues dans le ministère apprécèrent toujours sa belle intelligence et sa forte culture littéraire. L'assemblée s'est levée pour honorer la mémoire des deux défunts.

Après un rapport très documenté de M. Borel-Girard, ancien pasteur, et une discussion des plus fraternelles, la Société décide à l'unanimité qu'elle enverra six fois par an des pasteurs de nos deux Eglises neuchâteloises à Leysin pour porter le message évangélique aux pensionnaires de notre Sanatorium de Beau-Site; le comité directeur de notre nouvel établissement hospitalier, présidé par le conseiller d'Etat Renaud, a fait le meilleur accueil à cette proposition qui émane de la commission d'évangélisation de l'Eglise indépendante et qui réjouira les familles dont les membres sont en traitement dans notre Sanatorium, et auxquels la parole évangélique apportera de précieux encouragements; on ne saurait trop faire, en effet, pour cette œuvre excellente et qui a toutes les sympathies de notre peuple.

Enfin l'assemblée a entendu avec un vif intérêt un travail de M. Waldvogel, pasteur aux Eplatures sur ce sujet auquel la question ecclésiastique neuchâteloise donne de la valeur: « Les Eglises réformées en France depuis la séparation. »

Au Conservatoire. — On nous écrit: Sans porter atteinte à l'activité très appréciée de M. Henry Buzenod, comme professeur de violoncelle et d'accompagnement, le Conservatoire a cru devoir répondre au désir de M. Willy Morstadt — le musicien bien connu de notre ville — en le nommant également professeur de violoncelle. C'est une preuve de plus du succès toujours croissant de l'institution, qui vient de rouvrir ses portes pour le semestre d'hiver.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Une mesure intelligente Neuchâtel, le 22 septembre. Monsieur le rédacteur, Bravo! Voilà nos autorités qui deviennent sages, elles comprennent que ce ne sont pas des vacances trop souvent renouvelées qui feront de nos enfants des hommes. Qu'elles continuent, il y en a encore de trop longues qui retiennent à la maison des enfants dont on ne sait que faire et qui prennent goût à rôder. Le corps enseignant si dévoué, si ardent au travail, si plein de sa vocation d'éducateur saluera avec joie cette mesure qui lui permettra de se donner quelques jours de plus à ses chers élèves. Le temps est au travail, donnons de bonne heure cette noble habitude à nos gosses! Un père.

Le sentier Saint-Nicolas-Les Pares Neuchâtel, le 21 septembre 1921. Monsieur le rédacteur, Les piétons appelés à circuler sur le sentier reliant Saint-Nicolas à la gare du Vauseyon et aux Pares ont été agréablement surpris de voir entreprendre les travaux de correction du dit sentier. Il s'agit, sans erreur, de supprimer l'escalier près du tunnel, de façon à permettre aux véhicules légers d'atteindre la station Vauseyon C. F. F., chose impossible jusqu'ici. Puisque l'autorité communale a été si bien inspirée en décidant ces travaux pour occuper les chômeurs, ne pourrait-elle pas résoudre la question jusqu'au bout en étudiant le rélargissement du sentier. Il suffirait de 50 centimètres de plus dans la largeur du chemin pour supprimer tous les inconvénients actuels. Le pont Pares-St-Nicolas ou la diagonale Eluse-Pares sont des projets si lointains qu'en attendant leur réalisation problématique il serait tout indiqué d'améliorer sans grands frais une voie d'accès déjà existante et appelée à rester, puisqu'elle dessert une station de chemin de fer. Puissent nos autorités entendre et réaliser les vœux d'un groupe d'habitants du quartier des Pares-Ouest. X.

GRAND CONSEIL

Séance du 22 septembre Présidence de M. O. Graber, président. Motions et interpellations. — Sont déposées sur le bureau: une motion relative aux permis de conduire les automobiles et une autre sur l'instruction des enfants anormaux; cinq interpellations ayant trait à l'enseignement post-scolaire, à la création de nouveaux chantiers de travail, à la sécurité des personnes voyageant en camions automobiles, à des circulaires aux communes sur les secours nécessaires par le chômage et aux abus dans la vente des valeurs à lots. Parquet. — M. Pierre Favarger, avocat à Neuchâtel, est nommé substitut du procureur général par 56 voix sur 89. Budget. — Le Conseil adopte le budget rectifié pour 1921 qui, avec une augmentation de dépenses de 62,528 fr. 30, porte le déficit présumé à 2,515,193 fr. 72. A cette occasion, M. Clottu, directeur des finances, annonce qu'à la demande des grandes communes du canton l'Etat se sent obligé, en vue d'obtenir la consolidation d'une partie des dettes communales neuchâteloises, de contracter, peut-être en décembre prochain, un emprunt de 15 à 20 millions à 5 1/2 pour cent. Cela se fera à titre exceptionnel, les circonstances actuelles étant, elles aussi, exceptionnelles. M. P. Bonhôte, soulignant le caractère d'exception qui doit revêtir la mesure dont il vient d'être parlé, insiste pour qu'à l'avenir le contrôle des communes exige de celles-ci qu'elles équilibrent leur budget. Règlement du Grand Conseil. — Un projet de révision de ce règlement est pris en considération et renvoyé à la commission législative. Colonie de Seris. — On ratifie la convention passée entre le comité exécutif de la colonie

agricole et professionnelle de la Suisse romande, à Seris près Oron (Vaud), et l'Etat de Neuchâtel. Le Conseil alloue la somme de 20,000 francs nécessaire à l'exécution de cette convention.

M. Julien Dubois en profite pour s'élever contre le principe selon lequel certaines commissions se recrutent elles-mêmes, et M. H. Fallet pour désirer que l'Etat soit représenté dans celle de Seris.

Concurrence déloyale et liquidations. — M. Savoie-Petitpierre se réjouit du dépôt du projet de loi présenté par le gouvernement; il pense qu'une commission sera nommée et saisie de cet objet. M. Maire souhaite que des précisions soient apportées aux articles 5 et 7, que la loi trouve une application rigoureuse et atteigne aussi les commerçants d'autres cantons.

MM. Robert-Waeliti et Jules Sandoz présentent également diverses observations auxquelles répond M. Béguin, président du Conseil d'Etat, en même temps qu'il fournit diverses explications.

Le projet est renvoyé à une commission de onze membres, soit MM. Billeter, Berthoud, Maire, Paris, Matthey-Tissot, Savoie-Petitpierre, Payot, Ischer, Alber, Perret et Dubied. Laboratoire cantonal d'analyse. — Ensuite d'un devis rectifié, c'est un crédit de 685,000 francs qui est demandé pour la construction de ce laboratoire à Neuchâtel. Selon toute probabilité, la subvention fédérale réduira la dépense de l'Etat à 435,000 francs.

M. J. Dubois est surpris des 150 à 160,000 fr. que coûteraient l'aménagement des abords et la construction d'un escalier près de la tour des prisons. N'y aurait-il pas avantage à acheter un terrain horizontal et non sujet à d'éventuels glissements?

M. H. Fallet regrette qu'on ait primé des projets non réalisables.

M. Renaud, conseiller d'Etat, fait remarquer que le Grand Conseil lui-même s'est prononcé pour l'emplacement choisi, dont l'Etat est propriétaire. Il n'est pas dans l'intention de l'Etat de construire immédiatement l'escalier jusqu'à l'Evole. Quant aux projets primés, il est difficile d'en trouver qui soient exécutoires en tout. Ce qui importe ici, c'est une solution prompte et définitive.

M. Calamé, conseiller d'Etat, est surpris de la surprise de M. Dubois, le Conseil ayant donné déjà son approbation une première fois. M. A. Studer croit pouvoir rassurer le Grand Conseil en lui disant que l'éboulement qui s'est produit à l'ouest de l'emplacement en cause ne saurait être à craindre pour ce dernier.

M. J. Dubois veut savoir si c'est à l'Etat qu'incombe la dépense de l'escalier de 70,000 francs.

M. J.-F. Jacot estime qu'on pourrait ne pas comprendre cette dépense dans le crédit à accorder.

M. Calamé, conseiller d'Etat, ne croit pas cet escalier nécessaire aujourd'hui si l'on s'en tient au premier projet primé.

Au vote, le projet est approuvé sans modification.

Une juste et bonne action. — Le Conseil d'Etat propose d'accorder à la veuve et aux enfants de feu le professeur Ch. Knapp, depuis le 1er janvier 1922, une pension annuelle de 2400 francs pour Mme Knapp et de 400 francs pour chacun des enfants Knapp âgé de moins de 18 ans.

Adopté à l'unanimité. Routes. — Un crédit de 185,000 francs est accordé pour la correction et l'élargissement de la route cantonale du Raymond à La Chaux-de-Fonds.

Affaires fédérales Le Conseil discute le rapport sur les affaires fédérales en 1920-1921.

M. E. Breguet déplore le scepticisme dont fait montre le Conseil d'Etat dans ce rapport sur l'utilité de celui-ci. Les décisions prises à Berne sont souvent grosses de conséquences pour telles ou telles régions, qui peuvent être avantagées ou négligées. C'est ainsi que les régions industrielles, la nôtre en particulier, ont été lésées par l'isolement dans lequel elles ont été tenues. On n'a pas fait à Berne ce qu'on aurait pu pour améliorer le change; en revanche, on y a aggravé les tarifs douaniers et provoqué ainsi des représailles qui ont fermé nos débouchés. Les mesures prises pour atténuer le chômage n'ont été que d'insuffisants palliatifs. En conséquence, le Grand Conseil neuchâtelois ne doit pas se borner à donner acte du rapport rédigé; il doit demander, après constatation du grave préjudice porté à nos industries principales par la politique protectionniste des autorités fédérales, que celles-ci rapportent les interdictions d'importation et les mesures tendant à une augmentation des tarifs douaniers.

M. O. de Dardel critique aussi le ton du rapport du Conseil d'Etat, sur un seul point, celui des restrictions d'importation, se trouve d'accord avec l'opinion romande pour en désirer l'abolition. Il signale l'opposition d'opinions entre la Suisse romande et la Suisse allemande, opposition qui s'accuse dans la question de la Société des nations où le Conseil fédéral adapte sa politique récente aux préférences des colonels Wille, Brugger, Sprecher et compagnie. L'orateur estime utile de dire que tout le monde n'est pas d'accord avec cette politique.

M. S. Jeanneret se félicite de la vie que les paroles de M. de Dardel ont apporté dans le rapport, d'ailleurs consciencieux du Conseil d'Etat. Il souhaite que la Société des nations réalise les espoirs de ceux qui en sont partisans. Constatant que la situation des chômeurs a empiré plutôt qu'elle ne s'est améliorée, il propose au Grand Conseil de demander aux Chambres fédérales d'accorder cette année à nouveau une allocation supplémentaire dite d'hiver de 20 % aux chômeurs, de la situation desquels il trace un sombre tableau.

M. H. Richard remercie le gouvernement de son rapport. Sans approuver le tarif douanier, il y voit une arme pour négocier avec l'étranger; mais il espère que le Conseil fédéral vouera son attention aux admissions temporaires et aux drawbacks. L'orateur s'inquiète de l'état financier des C. F. F. et des postes fédérales dont ces administrations sont responsables en partie par la manière peu commerciale en laquelle elles servent le public. Comparant Bienne avec les Montagnes neuchâteloises, il souligne les facilités offertes par les C. F. F. à Bienne et les facilités de circulation retirées aux seconds.

M. Apothéloz invoque l'autorité de Numa Droz pour s'élever contre le protectionnisme actuel qui mènera, il en est persuadé, la Suisse à un désastre. Le tarif autonome, le tarif de combat appelle forcément les représailles et il n'est pas de l'intérêt d'un petit peuple de s'encroûter d'une façon définitive. Les principes valent mieux que les palliatifs et le seul moyen de nous sauver réside dans le travail: est-ce que le jour où le travail reprendra, où des patrons et des ouvriers s'entendront pour travailler 8 heures et demie par jour, est-ce que les syndicats ouvriers y consentiront? (« Non! » sur les bancs socialistes.) Eh bien, voilà le malheur.

M. de Meuron parle de la question de la suppression des pleins pouvoirs. Le Conseil fédéral l'a proposée lui-même et M. Schulthess tient à ce qu'on le sache; mais cela fait sourire quiconque est au courant des choses. L'orateur déclare que l'extension des pleins pouvoirs a donné lieu à nombre d'abus. Il n'est pas aussi affirmatif que les préopinants tou-

chant le tarif douanier car il faudrait entendre un représentant des paysans; mais il regrette avec tout le monde les restrictions à l'importation.

M. Alber attire encore l'attention sur la situation de la classe ouvrière à La Chaux-de-Fonds. La Confédération ne pourrait-elle pas, elle aussi, entreprendre des travaux de grande envergure, par exemple la canalisation entre le Rhône et le Rhin.

M. J. Sandoz regrette que la production ne soit pas basée sur la consommation.

M. Béguin, président du Conseil d'Etat, déclare que le Conseil d'Etat, en déposant son rapport, s'est acquitté de son mandat. Mais il estime que c'est à Berne que le présent débat serait en place. Sur les restrictions d'importation, il y a accord dans notre canton pour les blâmer; mais il est difficile de se faire une opinion sur le tarif douanier, bien que le Conseil fédéral ait paru dépasser les intentions des Chambres. Le Conseil d'Etat transmettra à Berne les résolutions qui seront prises. La discussion est close.

Le Conseil donne acte de son rapport au Conseil d'Etat par 62 voix sans opposition.

La proposition Breguet est adoptée par 48 voix contre 3 et la proposition Jeanneret l'est aussi, par 57 voix sans opposition.

Pétitions. — Le Conseil suit le Conseil d'Etat dans ses décisions (demandes en grâce). Session close.

Société des nations

(De notre envoyé spécial)

Genève, 22 septembre.

Les benjamins de la S. d. N.

Trois nouveaux Etats ont été admis ce matin membres de la Société des Nations, ce qui porte à cinquante et un le nombre des Etats affiliés à la Ligue.

Le sénateur Reynald (France), rapporteur de la sixième commission, prononce un petit discours très écouté, recommandant l'admission de la Lettonie, de l'Esthonie, de la Lituanie.

On vote, à l'appel nominal, par oui ou par non. La majorité des deux tiers est néanmoins pour l'admission d'un Etat. Et voici les résultats des trois votes successifs:

Esthonie: 36 Etats ont pris part au vote, 36 ont voté oui. 12 Etats se sont abstenus ou étaient absents. Parmi les abstentions, notons celles de la Pologne, de la Serbie, de la Tchécoslovaquie. L'Esthonie est donc admise dans la S. d. N.

Lettonie: 33 voix pour l'admission et 10 abstentions, dont les mêmes que plus haut. La Lettonie est admise au sein de la S. d. N.

Lituanie: 36 voix pour l'entrée et 12 abstentions. La Lituanie est reçue dans la S. d. N.

Le président van Karnebeek félicite les trois nouveaux Etats de leur admission et chacun applaudit frénétiquement. On s'attendait, au sujet de l'admission de la Lituanie, notamment, à une bataille. Aussi le public, aux tribunes, était-il fort nombreux. Il aura été bien étonné. Tout s'est passé calmement, dignement, ainsi qu'il sied, d'ailleurs, à une assemblée comme celle de la S. d. N. Les délégués de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, du royaume serbe-croate-slovene s'étaient abstenus de paraître à l'assemblée. Leur attitude peut paraître intransigeante et surtout incompréhensible. Mais les gouvernements ont, décidément, des raisons que la raison ne connaît pas. Notons en passant que la Roumanie et la Grèce, qui font toutes deux parties de la Petite-Entente, ont voté l'admission, lâchant ainsi la Pologne, la Serbie et la Tchécoslovaquie.

Transit et communications

M. Hadatei (Japon), rapporteur de la deuxième commission, donne lecture du rapport de la commission consultative et technique des communications et du transit, et il parle longuement de la conférence de Barcelone, tenue au printemps, et présidée par M. Hanotaux. Le problème du transport est, à l'heure actuelle, l'un des plus importants du monde. La science des transports est une science qui a peut-être créé la guerre. Le pays le plus grand n'est pas le plus puissant, et le plus riche n'est pas celui qui a soi-même le plus de richesses. C'est celui qui peut transporter avec le minimum de frais et le maximum de sûreté et d'économie de temps une marchandise d'un point à un autre du monde.

M. Hanotaux prend la parole et déclare que la question du transit n'a pas encore touché son terme. Il reste des réalités à accomplir. La conférence de Barcelone a décidé la création d'un organe qui est précisément l'organe des transports en matière internationale. A Barcelone aussi fut créée toute la procédure et la juridiction en matière de transports internationaux.

Le but à atteindre, selon M. Hanotaux, c'est l'unification des transports dans le monde entier. Et nous pouvons espérer qu'un jour une marchandise partie d'un point quelconque du monde pourra se rendre d'elle-même, accompagnée de sa simple lettre de voiture, à l'autre extrémité de l'univers, sans que les retards et les frais soient tels qu'ils empêchent son transport de s'accomplir. Voilà le but élevé que nous nous sommes proposé. Nous n'avons franchi que les premières étapes, mais un champ très vaste est ouvert aux travaux de l'assemblée.

Félicitations de M. Briand

Le président de l'assemblée de la S. d. N. a reçu, cet après-midi, le télégramme suivant de M. Briand, président du Conseil français:

« En recevant la notification de la définitive constitution de la Cour permanente de justice internationale, le gouvernement français exprime aux membres de l'Assemblée de la S. d. N. son admiration pour l'esprit de conciliation et de haute solidarité qui lui a permis de mener à bonne fin et en peu de temps cette tâche délicate. Il ne doute pas qu'ainsi composée, cette haute juridiction réalisera les espoirs que le monde civilisé met en elle pour assurer le règne du droit entre les nations. »

Déclarations de M. Take Junesco

Le président du Conseil, ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Take Junesco, de passage à Genève, a reçu cet après-midi, au Palais des Nations, quelques représentants de la presse. Il leur a fait, très aimablement, d'intéressantes déclarations.

Selon l'éminent homme d'Etat roumain, la S. d. N. est une des plus nobles expériences que l'humanité ait faites, puisqu'elle a le ferme désir de rendre la guerre de plus en plus rare. La S. d. N. est sortie d'une nécessité et par conséquent, elle doit vivre. L'orateur croit fermement à la vie de la Société, mais il est évident que l'opinion publique doit être indulgente, car la Société n'a qu'un an d'existence. Jamais le monde n'a été assis sur une base plus juste et il faut maintenir, à tout prix, l'état actuel.

Cela même M. Take Junesco a parlé de la Petite-Entente qui n'a pas d'autre tendance, il l'a affirmé avec force, que celle du maintien de la paix. C'est là son programme absolu et dont elle ne variera jamais. En somme, la Petite-Entente poursuit les mêmes buts que la S. d. N. mais tandis que celle-ci n'a que la force morale, jusqu'à présent, la Petite-Entente a,

par contre, cette force puisée dans l'alliance de plusieurs peuples pour le seul maintien de la paix. Une agression est impossible désormais, même une agression de ceux qui firent celles de 1914. Par conséquent, dit M. Junesco, des alliances comme la nôtre sont à l'avantage de chacun.

Parlant du désarmement, le président du conseil roumain déclare que c'est là un sujet très difficile à discuter, d'autant plus que la S. d. N. n'est pas encore au complet et le désarmement est son but final. S'agissant de la Roumanie, M. Junesco dit qu'elle ne peut pas désarmer, car nous sommes voisins, déclare-t-il, d'un Etat qui ne peut même pas entrer dans la S. d. N. et je veux parler de la Hongrie. Admettez que celle-ci nous attaque. La S. d. N. ne peut pas mettre d'armée à notre disposition, de sorte que la Roumanie ne peut pas désarmer complètement. On n'arrivera pas, selon moi, à désarmer complètement pour l'instant. Du moins, nous, en Roumanie, nous ne pouvons pas. Nous avons réduit considérablement nos armements, mais quant à supprimer complètement notre armée, nous ne le pouvons pas.

M. Junesco en vient à parler de la Hongrie et de son entrée dans la S. d. N. Quelles raisons, lui demande-t-on, avez-vous contre l'admission de la Hongrie?

« Nous avons beaucoup de raisons, répond-il. D'abord, la Hongrie refuse d'exécuter le traité de Trianon vis-à-vis de l'Autriche. La Hongrie est donc en rupture de ban. Pour nous, Roumains, ce qui nous empêche d'admettre la Hongrie dans la S. d. N., c'est la question des Habsbourg. La Hongrie ne renonce pas à eux. Or, on n'a accordé l'armistice et la paix à la Hongrie qu'après la déchéance des Habsbourg. Car, tout comme pour les Hohenzollern en Allemagne, on a préféré rendre les dynasties responsables de la guerre, plutôt que les peuples. Nous ne pouvons pas accepter la rentrée des Habsbourg. Je crois donc que la Hongrie renoncera à faire sa demande d'admission et, d'ailleurs, ce serait plus sage de sa part.

Sur ces mots, M. Junesco nous quitta, nous laissant l'impression que la Petite-Entente est une force et que devant celle-ci la Hongrie devra bien céder, tôt ou tard. M. C.

La catastrophe d'Oppau

Le récit d'un témoin

OPPAU, 22. — Un capitaine du 1er régiment colonial du Maroc, de Ludwigshafen, témoin de la catastrophe d'Oppau, en fait le récit suivant: Il était environ 7 h. 30. Je me promenaient à cheval sur la route de Ludwigshafen à Oppau, et me trouvais non loin de l'usine de produits chimiques. Soudain j'entendis un bruit sourd; la terre parut trembler et une immense colonne de flammes et de fumée jaillit à quelques centaines de mètres de là. Immédiatement après, une explosion se produisit et le formidable déplacement d'air me renversa, ainsi que ma monture.

Quand je me relevai, un épais nuage de poussière cachait complètement la partie de l'usine située à proximité du gazomètre. Des matériaux de toutes espèces s'abattaient sur les routes. Entendant des cris derrière moi, je me retournai et constatai alors que le village d'Oppau était aux trois quarts détruit, comme par un tremblement de terre.

Peu après, le bâtiment de l'usine se mit à flamber et une forte odeur d'ammoniaque se répandit dans l'air.

Les ouvriers de l'usine et les habitants d'Oppau s'enfuyaient épouvantés à travers les champs.

Deux minutes après la première, une deuxième explosion, moins violente, se produisit. L'alarme avait été rapidement donnée et, moins d'une demi-heure après l'explosion, les secours ont commencé à arriver. Malheureusement on craignait de nouvelles explosions, les équipes de sauvetage n'ont pas pu entrer efficacement en action avant 9 heures.

On a retiré 244 cadavres

MANNHEIM, 22 (Wolff). — D'après les dernières informations reçues dans la soirée de mercredi, le nombre de morts de la catastrophe d'Oppau se chiffre en ce moment par 244. Toutefois, il faut s'attendre à ce voir augmenter, car on compte aussi une quarantaine de disparus.

Le secours de l'armée du Rhin

MAYENCE, 22 (Havas). — Le général Degoutte, qui est arrivé à Ludwigshafen, a fait amener tout le personnel sanitaire, les docteurs et les chirurgiens de l'armée du Rhin, et a organisé des soupes populaires pour les familles sinistrées. Le haut commissaire français a remis 75,000 marks aux syndicats ouvriers.

Les condoléances du Reich

BERLIN, 22. — Le chancelier du Reich a adressé, au nom du gouvernement du Reich, au gouvernement bavarois, au président du gouvernement bavarois et à la ville de Mannheim un télégramme de condoléance.

La sympathie de la Suisse

BERNE, 22. — Le Conseil fédéral a chargé la légation de Suisse à Berlin d'exprimer au gouvernement allemand sa vive sympathie à l'occasion de la catastrophe d'Oppau.

Explosion de neuf gazomètres

BERLIN, 22 (Wolff). — Les journaux du soir reproduisent des récits de témoins oculaires de la catastrophe d'Oppau. On apprend qu'à côté des 4000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, neuf grands gazomètres auraient sauté. Chaque gazomètre contenait 50,000 mètres cubes de gaz.

Selon la « Gazette de Voss », les usines d'Oppau seraient assurées à la caisse d'assurance incendie de l'Etat de Bavière. Les réserves de marchandises sont assurées pour une somme de 138 millions à diverses sociétés d'assurance allemandes.

Les secours aux victimes

BERLIN, 22 (Wolff). — Le gouvernement du Reich a demandé au Conseil d'Empire et au Reichstag l'ouverture d'un crédit de 10 millions de marks en faveur des victimes de l'explosion d'Oppau.

Le président du Reich a fait transmettre à l'action de secours aux victimes de la catastrophe d'Oppau une somme de 250,000 marks prise sur le fonds de dépôts.

BERLIN, 22 (Wolff). — Le ministère allemand du travail a invité les centres de ravitaillement de Carlsruhe, de Wurzburg et de Francfort sur Main à envoyer à Oppau, à la disposition du gouvernement bavarois, du personnel médical et du matériel sanitaire, afin d'assurer sans délai les secours médicaux aux victimes.

350 morts. — De nombreux aveugles

LUDWIGSHAFEN, 22. — Dans les cercles autorisés, on évalue le nombre des morts dans la catastrophe d'Oppau à 350. Le nombre des blessés grièvement doit être plus faible que celui des morts.

Par contre, le nombre des personnes qui n'ont été que légèrement blessées atteint plusieurs milliers. Le nombre des ouvriers de toute l'entreprise

s'élevait au moment de l'explosion, ainsi qu'il ressort d'une communication de la direction, à 2225 hommes. De nombreux ouvriers sont devenus aveugles. La clinique d'Heidelberg vient de recevoir une quarantaine de ces derniers.

Les dégâts dépassent le milliard

LUDWIGSHAFEN, 22. — Le bourgmestre d'Oppau évalue les dommages à plusieurs milliards. Il est possible que cette évaluation soit quelque peu exagérée. En tous cas, on peut être certain que les dommages atteignent au moins un milliard.

A l'Observatoire sismologique de Zurich

ZURICH, 22. — L'Observatoire sismologique a enregistré mercredi à 7 h. 33 du matin des secousses ondulatoires produites par l'explosion d'Oppau. D'autre part, il est possible que le bruit même de l'explosion ait été perçu par répercussion sur certains points de la Suisse.

NOUVELLES DIVERSES

Démission retirée. — On annonce de Genève que M. John Roehaiz, conseiller national, cédant aux sollicitations de ses amis politiques, a retiré sa démission.

Chronique viticole

Cortailloil. — Les enchères de vendanges qui ont eu lieu hier ont donné les résultats suivants: la récolte de 93/110 ouvriers de blanc a été vendue à raison de 85 fr. la gerle; celle de 19/8/10 ouvriers de rouge, à 180 fr. la gerle.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un interview du général Pershing PARIS, 23 (Havas). — Le général Pershing, interviewé par un correspondant de l'« Homme libre », dit qu'il venait non pour retirer les troupes américaines, mais les passer en revue.

La santé du roi de Serbie

PARIS, 23 (Havas). — Plusieurs journaux publient une information suivant laquelle le roi de Serbie, qui se trouve en ce moment en convalescence en Espagne, est de nouveau obligé de garder la chambre. Le souverain aurait été pris d'un refroidissement.

Cours des changes

Table with columns: Cours des changes, vendredi 23 septembre 1921, à 8 h. et demi de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel. Includes rows for Paris, Londres, Italie, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Espagne, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie.

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions. Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257. Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Madame et Monsieur Elie Bonjour-Gauchat et leur fille Hedwige, à Lignières; Madame et Monsieur Raymond Marchand-Gauchat et leur fille Marie, à Pesoux; Madame et Monsieur Etienne Humbert-Droz-Gauchat et leurs fils, Pierre et Louis, à Lignières; les familles Simon, Gauchat, Chiffelle, Droz, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine.

Madame Emilie GAUCHAT-DESCOMBES qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa 81me année. Lignières, le 21 septembre 1921. Sauvés par grâce.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 23 septembre, à 1 h. 30. Domicile mortuaire: A la Combe. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Henri André et leurs enfants, à La Côte-aux-Fées; Monsieur et Madame Jules André, pasteur, et leur fille, à Colombier; Monsieur Clément André et son fils, à Marin, et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, frère et parent.

Monsieur Alexis ANDRÉ

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui 22 septembre, après une courte maladie, dans sa 89me année. La Côte-aux-Fées, le 22 septembre 1921. Romains V, verset 1.

L'enterrement aura lieu dimanche 25 septembre, à 1 heure. Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL. Table with columns: Date, Temp. deg. cent., Moy, Min, Max, Baromètre, Etat du ciel, V. dominant, Dir., Force, Etat du ciel. Includes a bar chart for September 18-23 and text: Niveau du lac: 23 septembre (7 heures) 429 m. 700. Température du lac: 19 degrés.